

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 30

OCTOBRE ⌘ NOVEMBRE ⌘ DECEMBRE 2006

L'information en permanence sur www.cunac.fr



- ◆ **HOMMAGE À GEORGES CABOT**
- ◆ **CONSEILS MUNICIPAUX des 25 octobre, 15 novembre et 22 novembre 2006**
- ◆ **INFORMATIONS DIVERSES**
- ◆ **UN PEU D'HISTOIRE**
- ◆ **MANIFESTATIONS**



Bonne Année !

*Monsieur le Maire et l'équipe municipale
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année*

HOMMAGE A GEORGES CABOT (1942-2006)

Victime d'un arrêt cardiaque, Georges Cabot, premier adjoint au Maire, est décédé subitement le dimanche 29 octobre 2006, à l'âge de 64 ans. Entré dans la vie active à 14 ans, il avait créé par la suite sa propre entreprise de maçonnerie, qu'il avait su mener à bon terme. Très attaché à Cunac, il s'était tout d'abord impliqué dans l'organisation de nombreuses manifestations locales, avant de s'engager pour la première fois, en 1989, dans la vie municipale. Durant ses deux premiers mandats, de 1989 à 2001, exercés avec Christian Sabathier comme maire, il avait été successivement deuxième puis premier adjoint en charge des travaux. Pour son troisième mandat, exercé depuis 2001 avec le maire actuel, Jean-Claude de Lapanouse, il était également premier adjoint en charge des travaux. Il participait aussi activement à différentes commissions dans le cadre de l'intercommunalité, avec le SIVOM de Villefranche d'Albigeois, l'ancienne Communauté de Communes d'Albi-Périphérie puis la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Facile à vivre, discret, disponible et efficace, Georges Cabot s'est investi sans compter et a su mener à bien l'ensemble des chantiers de ces dix-huit dernières années sur Cunac : salle des fêtes, rénovation de la Mairie, voirie, ronds-points, assainissement, salle de sports, stades, école, espace associatif en cours d'achèvement et bien d'autres encore.

Par son engagement, son abnégation et sa disponibilité, mis au service de Cunac, Georges Cabot a fortement marqué la commune, qui lui doit une très grande reconnaissance.

➤ CONVENTION CHANTIER D'INSERTION « ENVIRONNEMENT »

Monsieur le Maire présente le projet de convention entre la Mairie, l'Association de Développement Economique Locale pour l'Insertion Albigeoise (ADELIA), gestionnaire du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Régie de Quartier de Lapanouse. Il s'agit de confier des travaux de nettoyage et de remise en valeur sur les points suivants de la commune :

- ➔ **Fond de fossé en galets de la Route de Saint-Juéry,**
- ➔ **Bord de ruisseau avant la Route Vieille de Montplaisir,**
- ➔ **Pont de la Rasclette,**
- ➔ **Chemin du Gach.**

Les travaux dureront environ un mois, en novembre, ils occuperont 5 ou 6 personnes.

La participation de la commune sera de 1 200 euros, en plus du coût des matériaux nécessaires et du dépôt des déchets à la déchetterie.

Le Conseil donne un avis favorable.

➤ CONVENTION AVEC LES COMPAGNONS BATISSEURS POUR TRAVAUX A L'EGLISE

L'église connaît des problèmes d'humidité dus à la dégradation des toitures et du clocher. Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association « *Compagnons bâtisseurs Midi-Pyrénées* », basée à Castres, qui emploie des personnes en insertion. L'objet de cette convention serait de réaliser entre février et juillet 2007 des travaux de restauration de l'église (couverture et clocher).

Le coût pour la Mairie serait de 48 203,11 euros. Le Conseil donne un avis favorable.

➤ CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL DE REPROGRAPHIE

Monsieur le Maire expose au Conseil que le photocopieur de l'école est hors d'usage et doit être remplacé. Il conviendra aussi d'équiper l'espace associatif d'un photocopieur. Parmi les différentes propositions reçues, le Conseil opte pour une location, pour 5 ans et un coût de 782,18 euros par trimestre, de 3 appareils : un à la mairie, un autre à l'école et le troisième à l'Espace associatif.

➤ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire propose de reverser le montant des droits de place du marché de printemps et du marché nocturne au Comité d'Animations de Cunac, organisateur de ces 2 marchés.

Le Conseil donne son accord, le montant à reverser est de 236 euros.

➤ SITUATION BUDGETAIRE : BUDGET GENERAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire effectue un tour d'horizon de l'état de réalisation des deux budgets au mois d'octobre, chapitre par chapitre.

Il propose ensuite d'adopter une durée d'amortissement pour les travaux d'assainissement récemment réalisés :

- ➔ **Route des Avalats** pour 507 295,72 €,
- ➔ **Desserte zone des Combettes** pour 81 200,18 €,
- ➔ **Extension de réseau Chemin des Vignes** pour 2 349,63 €.

Le Conseil fixe la durée d'amortissement de ces travaux à 60 ans, soit 8 465 € par an.

➤ CONTRATS D'ASSURANCE

Monsieur le Maire expose au Conseil la situation actuelle en matière d'assurance du personnel communal. Il s'agit d'un contrat souscrit auprès de l'UMT, dont le coût mensuel s'élève à 933,45 €.

Il indique que seules 2 communes du département sont assurées auprès de cet organisme par ce type de contrat, les autres étant essentiellement assurées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique ou auprès de la Compagnie GROUPAMA.

Il présente les propositions de la compagnie GROUPAMA : le coût mensuel serait de 641,79 €, soit une économie annuelle de près de 3 500 €.

Le Conseil décide de résilier le contrat souscrit auprès de l'UMT à la date du 31 décembre 2006 et de souscrire le contrat proposé par GROUPAMA.

➤ REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL SUITE AU SINISTRE PLACE DU MAIL

Après avoir refait un point de la situation et rappelé que la partie « bar » étant peu endommagée pourrait rapidement être remise en état, Monsieur le Maire invite les conseillers à réfléchir aux possibilités diverses de réhabilitation de cet immeuble. Il propose de lancer un marché de maîtrise d'œuvre avec un cahier des charges indiquant les orientations souhaitées par la municipalité, afin que le maître

d'œuvre puisse faire des propositions concrètes d'aménagement.

Le Conseil est d'accord sur le principe d'un marché de maîtrise d'œuvre.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **La cérémonie du 11 novembre**, initialement prévue le 12 novembre, est reportée au dimanche 19 novembre.

➔ **Espace associatif** : le planning des travaux est respecté.

➔ **Ecole** : la construction du préau débutera le jeudi 26 octobre.

➔ **Voirie 2006, Chemin du Pin** : les travaux auront lieu en novembre.

➔ **Recensement complémentaire** : il s'est déroulé en octobre. Cunac compte désormais 1 642 habitants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2006

En préambule, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'observer une minute de silence à la mémoire de Georges CABOT, premier adjoint, décédé le 29 octobre 2006.

Il rappelle ensuite que le Conseil est réuni ce jour pour procéder au remplacement de Monsieur Georges CABOT dans les divers postes qu'il occupait.

➤ ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Le Conseil décide que l'adjoint qui sera élu occupera le rang de 4^{ème} adjoint, les 3 autres adjoints remontant chacun d'un rang.

Jacques BEAUDA est l'unique candidat.

A l'issue du vote, à bulletin secret, Jacques BEAUDA est élu 4^{ème} adjoint.

➤ DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DANS DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES

➔ **Commission travaux** : Jacques BEAUDA est élu vice-président et Michel FONTES entre comme nouveau membre de cette commission.

➔ **Commission aménagements** : Chantal BLANC rejoint cette commission.

➔ **Commission d'appels d'offres** : après vote à bulletin secret, Thérèse BEAUCOURT, qui était suppléante, devient titulaire et Alain GRIMAL entre comme suppléant.

➤ DESIGNATION DE NOUVEAUX REPRESENTANTS DANS DIFFERENTS ORGANISMES

➔ **SIVOM de Villefranche d'Albigeois** : Michel FONTES, qui était suppléant, devient titulaire et Jaques BEAUDA entre comme suppléant.

➔ **Maison des Vins de Gaillac** : Claude PAGES qui était suppléant, devient titulaire.

➔ **Commission Voirie et équipements culturels et sportifs de la C2A** : Nicole CABASSOT est désignée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2006

➤ SITUATIONS BUDGETAIRES

➔ **Budget général** : 2 décisions modificatives à prendre sur la section investissement.

☞ Programme voirie 2006 : ajouter 7 000 € pour frais de voies d'accès à la Salle de Sports et à l'espace associatif, somme à prendre sur le programme « dépenses imprévues ».

☞ Création d'un programme « P.V.R. lotissement des Chênes » pour le raccordement de l'électricité par le S.D.E.T. pour un montant de 21 442,14 € ; cette somme étant immédiatement facturée au lotisseur.

➔ **Budget assainissement** : suite aux travaux réalisés Route de Saint-Juéry, Le Vialar et Puech Mourié, il est nécessaire de réaliser un emprunt-relais de 200 000 € pour équilibrer le budget 2006, sachant que 185 136 € de facturation de P.R.E. sont à réaliser dans les prochains mois et que les subventions seront perçues d'ici fin 2007.

Monsieur le Maire expose les propositions faites par 3 organismes bancaires. Le Conseil vote pour la proposition la plus intéressante : celle de la Caisse d'Epargne.

➤ AVENANT AU MARCHE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Concernant les travaux évoqués au point précédent, il y a lieu de prévoir un avenant au marché initial pour prendre en compte un surplus de 7 864,03 € dû aux travaux supplémentaires suivants :

➔ 134,54 mètres linéaires de réseau PVC,

➔ 1 branchement eaux usées d'une habitation en plus,

➔ reprofilage de la voirie au Vialar pour l'écoulement des eaux pluviales.

Le Conseil donne son accord.

➡ AVENANTS AU MARCHÉ ESPACE ASSOCIATIF

➔ **Sur lot n°1, gros œuvre** : + 5 675 € pour supplément de travaux relatifs au dispositif d'assainissement (station de relèvement).

➔ **Sur lot n°11, électricité alarme** : + 810 € pour travaux relatifs à l'alimentation électrique de la station de relèvement.

➔ **Sur lot n° 14, peintures et revêtements muraux** : + 314,30 €.

Le Conseil donne un avis favorable pour chacun de ces trois avenants.

➡ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Convention entre la commune de Saint-Juéry et la commune de Cunac** pour le raccordement au réseau d'assainissement de 6 habitations de Saint-Juéry, à l'occasion des travaux réalisés Route de Saint-Juéry par la commune de Cunac. Le coût de ces travaux est de 14 262,47 € et doit être facturé à la commune de Saint-Juéry. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

➔ Point sur les travaux en cours

☞ Espace associatif : réception des travaux prévue le 24 novembre.

☞ Ecole : préau terminé.

☞ Chemin du Pin : les travaux de voirie débiteront à la fin du mois.

☞ Carrefour du Vialar : aménagement en cours

☞ Chantier environnement : terminé le 22 novembre, à souligner la qualité du travail réalisé.

➔ **Cambriolages** : depuis quelques semaines plusieurs cambriolages d'habitations en plein jour sont à déplorer sur la commune ; l'attention des habitants est attirée sur les précautions à prendre pour éviter ce type de désagrément :

⇔ Bien fermer portes et fenêtres, protéger les baies vitrées même en cas d'absence de courte durée ou lors de travaux de bricolage ou de jardinage à l'extérieur de la maison.

⇔ Si vous remarquez des allées et venues suspectes, ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie et à noter le numéro d'immatriculation du véhicule en cause.

INFORMATIONS DIVERSES

➡ JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

◆ **Octobre, novembre, décembre 1990** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 janvier 2007**.

◆ **Janvier, février, mars 1991** doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 28 avril 2007**.

➡ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

En vue des prochaines élections en 2007, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront prises jusqu'au **30 décembre 2006**.

Si vous devez vous inscrire, ou si vous souhaitez modifier votre inscription, prenez d'ores et déjà contact avec le secrétariat de Mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

A cette occasion, le secrétariat de la Mairie sera exceptionnellement ouvert **le samedi 30 décembre 2006 de 9 heures à 12 heures**.

➡ FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2007 le Secrétariat de Mairie sera ouvert uniquement les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

➡ INAUGURATION A CUNAC DE L'ECOLE DES METIERS

Le nouveau Centre de Formations d'Apprentis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, appelé aussi Ecole des Métiers et qui a ouvert ses portes aux élèves à la rentrée 2006, a été inauguré le vendredi 13 octobre 2006 en présence de nombreuses personnalités.

Après que le ruban ait été coupé par Martin Malvy, président du Conseil régional, la foule des invités a été allègrement entraînée dans une visite guidée des locaux -clairs, spacieux, esthétiques, à la pointe des techniques et des normes- menée avec passion et brio par Jean-Louis Hornière, président de la Chambre de Métiers du Tarn, Gérard Roumieu, responsable des bâtiments et Alain Peyro, secrétaire général.



La visite a été rendue extrêmement vivante par la présence des jeunes apprentis et de leurs enseignants en plein travail à leurs postes, par les bruits des

machines et par les bonnes odeurs de cuisine et de chocolat !

Lors des discours de clôture, Monsieur le Maire, Jean-Claude de Lapanouse, s'est déclaré très heureux d'avoir contribué, malgré les obstacles, à la réussite d'un projet audacieux de valorisation de l'apprentissage. Il a ajouté que ce dernier constitue un atout stratégique pour l'artisanat du Tarn car il est porteur de développement économique et, par conséquent, d'emplois à venir.

➤ RESTAURANT D'APPLICATION DU C.F.A.

Le restaurant d'application du nouveau Centre de Formation d'Apprentis ou Ecole des métiers, situé Route des Templiers à Cunac, est ouvert au public tous les jours à midi du lundi au vendredi, en période scolaire et sur réservation une semaine au préalable au **05 63 48 43 53**. Le tarif de 10 € comprend une entrée, un plat principal, un dessert, café et vin compris. Les repas sont préparés et servis dans les règles de l'art par les élèves et les stagiaires en formation.



➤ CHANTIER ENVIRONNEMENT



Du 30 octobre au 23 novembre, une équipe motivée de 3 à 5 personnes en insertion, supervisée par un encadrement technique, a effectué d'importants travaux de nettoyage de

la commune :

- ➔ remise en état et en valeur de l'unique fossé en galets roulés de Cunac, situé Route de Saint-Juéry, en lisière du nouveau lotissement de la Côte des Chênes,
- ➔ débroussaillage et nettoyage du terrain et de la berge de la Rivière de la Pontésié à Prat Viel,
- ➔ débroussaillage du pont de la Rasclette et enlèvement du lierre sur les arbres, près du futur lotissement de la Rivière, en préparation,
- ➔ Débroussaillage d'un terrain de 2 hectares à la Canaque, près de la Rue du Bourg,
- ➔ Nettoyage du chemin rural reliant le Gach à la Laudié.

Ces travaux se sont remarquablement bien passés, à la grande satisfaction des riverains des chantiers et de la municipalité.

➤ INCIVISME : Haro sur les tags

Cunac crie haro sur les inscriptions à la peinture bleue ou rose : des tags sont à déplorer sur les murs de la Salle de Sports, du nouvel Espace associatif à peine sorti de terre, sur une clôture de maison privée

et sur la voiture garée devant ainsi que sur l'ancien puits du jardin public. Toutes ces dégradations entraînent d'onéreux travaux de nettoyage, aux frais de la Mairie et donc des contribuables.

➤ ASSOCIATION TARN BENEVOLAT

Tarn-Bénévolat est une association qui peut aider ceux qui cherchent un engagement valorisant et utile...


Après étude de leur demande, selon leurs goûts, leurs compétences, leur disponibilité en temps, il leur sera proposé l'association leur correspondant le mieux.

Tarn-Bénévolat peut aider les associations qui cherchent des bénévoles efficaces. Après étude de leur demande, il sera établi le ou les profils des bénévoles qu'elles recherchent et elles seront mises en relation avec un candidat au bénévolat.

Tarn-Bénévolat, grâce à son réseau de correspondants, assure une liaison privilégiée avec chacune des associations adhérentes et suit l'intégration du bénévole dans l'association. Tarn-Bénévolat propose aux responsables d'association : formation, information et aide au fonctionnement de leur organisation.

Les besoins en bénévoles sont importants et variés. Ceux qui disposent de temps peuvent contacter l'association actuellement implantée à Albi, Gaillac et Castres, où un accueil personnalisé leur sera réservé, ils seront écoutés, conseillés et orientés vers l'association susceptible de répondre à leur attente.

Pourquoi pas vous dans une association tarnaise ?

Contact : Tarn Bénévolat, 4, rue Lavedan, 81000 ALBI
 **05 63 43 02 00** - Albi.benevolat@wanadoo.fr

➤ ASSOCIATION FRANCE CENTRAFRIQUE

Un concert de solidarité animé par 2 chorales (avec diaporama sur l'hôpital de Berbérati en Centrafrique) aura lieu le samedi 20 janvier 2007 à 20 h 45 à la Salle des fêtes de Cunac et sera organisé par l'Association France Centrafrique. Les fonds collectés à l'occasion de ce concert serviront à venir en aide à Sœur Bénédicte, originaire du Tarn, surveillante générale et responsable du service de pédiatrie à l'hôpital public de Berbérati, qui se consacre depuis 33 ans à soigner une population très très pauvre.

Venez nombreux soutenir ce projet humanitaire.

Contact : Association France Centrafrique (hôpital de Berbérati) Siège social, 17 passage de Couzy
81990 CUNAC  **05 63 45 29 59**
Site Internet : <http://France-centrafrique.site.voila.fr>

➤ BOITE AUX LETTRES DE LA POSTE

Pour des raisons de sécurité, la boîte aux lettres de la Poste, située sur le mur extérieur de l'épicerie, sera déplacée à proximité de la Mairie.



➔ **REVEILLON** : Réservations de 18 h 30 à 19 h 30 du 4 au 15 décembre à la salle des mariages, renseignements au 05 63 45 26 24. (60 € Adultes, 20 € enfants « jusqu'à 12 ans »).

➔ **LA MESSE DE NOËL** sera célébrée à l'église de Cunac le dimanche 24 décembre à 21 h. Tous y seront chaleureusement accueillis, les enfants en particulier.

UN PEU D'HISTOIRE

Session extraordinaire du 21 octobre 1888

Objet : encaissement d'une somme de 68 francs (indemnités incendie)



L'an mil huit cent quatre vingt huit et le vingt et un octobre le conseil municipal de la commune de Cunac dûment convoqué par M. le Maire le quatorze du courant, s'est réuni sous la présidence de M. Barrau, maire, en session extraordinaire dans le lieu ordinaire de ses séances.

Présents Messieurs Lauque, Lavabre, Barrau, Fabry, Barrau, Vène, Bories et Barrau maire.
Absent M. Juéry.

M. le Président, Messieurs, après l'incendie qui a complètement détruit la maison du sieur Carayon, boulanger à Cunac et qui a occasionné des dégâts à la toiture de la maison d'école, j'ai tout de suite communiqué ces faits à M. Raucoules agent d'assurances à Albi représentant la Compagnie l'Union à laquelle la commune de Cunac a assuré ses bâtiments communaux. Le dit Raucoules s'est rendu sur les lieux pour vérifier l'exactitude de ce que je lui annonçais et après les calculs contradictoires faits ensemble, nous avons arrêté l'indemnité à la somme de soixante huit francs.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien inviter M. le Préfet à autoriser M. le receveur municipal d'encaisser la dite somme pour le compte de la dite commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition de M. le Maire président. Ainsi délibéré à Cunac les jours, mois et an susdits. Et ont signé les membres présents.

Lauque Lavabre H Barrau
Fabry Vène Barrau
Bories Barérau maire

Extrait des délibérations municipales de Cunac.

MANIFESTATIONS : MI-DECEMBRE À MARS 2007

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Dimanche 31 décembre vers 20 h	Réveillon	Salle des Fêtes	Comité d'Animations de Cunac
Dimanche 14 janvier à 11 h	Cérémonie des vœux	Salle des Fêtes	Le Maire et le Conseil municipal
Samedi 20 janvier à 20 h 45	Concert de solidarité	Salle des Fêtes	Association France Centrafrique (hôpital de Berbérati)
Samedi 10 février à 20 h 30	Loto	Salle des Fêtes	ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Dimanche 4 mars à 14 h	Loto	Salle des Fêtes	ARPA (Association des Retraités et Personnes Agées)
Samedi 17 mars 2007 à 20 h	Repas dansant	Salle des Fêtes	BCCL (Basket Club Cunac Lescure)

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance A 20 H 30)

Mercredi 20 décembre 2006
Mercredi 24 janvier 2007
Mercredi 21 février 2007
Mercredi 21 mars 2007

Publication trimestrielle de la commune de Cunac
10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93 - E-Mail : mairie.cunac@cunac.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse
Rédaction et mise en page : Commission Relations Publiques et Communication
Impression : Mairie de Cunac - Décembre 2006
Tirage : 500 exemplaires

